

CHEF DE PROJET CONFIRME (E) (H/F)

ZAC Plaine Saulnier-Centre Aquatique Olympique (CAO)

Réf. CdP CAO 2020

<http://www.metropolegrandparis.fr/>

Etablissement Public de Coopération Intercommunale, la Métropole du Grand Paris a été créée le 1^{er} janvier 2016. Un projet métropolitain définit les orientations de sa politique conduite dans le cadre des compétences définies par les lois NOTRe et MAPTAM. Zone dense urbaine de 814 km², elle comprend 131 communes.

Elle se structure autour de 6 schémas directeurs : PCAEM, PMHH, PPBE, SCoT, SDEM, SMAN au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains. Elle met en œuvre des politiques ambitieuses : Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI), Zone à Faibles Emissions (ZFE), concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », maîtrise d'ouvrage du futur Centre Aquatique Olympique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour porter ces projets majeurs, la métropole s'appuie sur une administration de mission dont les services organisés en deux directions générales adjointes et un secrétariat général se développent et représentent près de 90 collaborateurs.

CONTEXTE DU POSTE

La Métropole a été titrée pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet du Centre Aquatique Olympique (seul équipement public pérenne construit spécifiquement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024). Elle a décidé de passer un contrat de concession. La procédure est en cours afin d'attribuer le contrat dans le courant du premier trimestre 2020.

Elle assure également directement au moins pour la phase olympique, la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de la ZAC destinée dans un premier à accueillir l'équipement temporaire dénommé Stade Aquatique Olympique de 15.000 places. Elle est enfin susceptible de réaliser quelques aménagements pour le compte de Paris 2024.

En phase Héritage (à l'issue des JOP), la ZAC sera aménagée en vue de permettre la construction de logements et d'activités tertiaires (220.000m² de surfaces de plancher). La Métropole envisage sur ce site, la construction d'un pôle sportif de 10.000m² permettant d'améliorer l'attractivité du territoire.

POSTE A POURVOIR

Missions et responsabilités

Au sein de la direction de l'aménagement métropolitain, le titulaire du poste est en charge de :

- De piloter l'ensemble du projet d'aménagement de la ZAC Plaine Saulnier, Phase olympique et Phase héritage ;
- De suivre en concertation avec le chef de projet en charge du CAO, l'ensemble des travaux de remise en état du site (déconstruction, désamiantage, dépollution des terres) ;
- De piloter l'ensemble des procédures administratives et d'urbanisme de la ZAC et de la concession du CAO afin qu'elles soient menées dans les délais compatibles avec l'organisation des JOP;
- De piloter la passation des marchés de l'opération (prestations intellectuelles, marchés d'assistances à maîtrise d'ouvrage, expertises techniques et juridiques, marchés de travaux, contrats de concession, etc...).

- De bâtir un tableau de bord spécifique mensuel permettant de mesurer les écarts entre les prévisions et la réalité. Ce tableau de bord sera général (ZAC et CAO) est destiné tant en interne qu'en externe
- De contribuer, en appui de la mission « ingénierie des contrats » de la Direction, à la consolidation financière globale de l'opération d'aménagement et au suivi du budget prévisionnel du CAO

La Direction de l'Aménagement Métropolitain assure en outre le pilotage de la mission Olympique de la Métropole. Le titulaire contribuera étroitement aux côtés à l'animation de cette mission en portant notamment les thèmes liés à l'innovation dans la conduite d'opération.

Le/la titulaire du poste sera sous l'autorité directe du Directeur de l'Aménagement Métropolitain. La direction de l'aménagement métropolitain est rattachée à la Direction Générale Adjointe en charge de l'Aménagement Territorial, de l'Habitat et des Grands Projets.

PROFIL DU CANDIDAT

Connaissances professionnelles, savoir-faire et qualités recherchés :

- Indispensable : Compétences reconnues dans les domaines de l'urbanisme réglementaire et opérationnel ;
- Indispensable : Compétences dans le champ des constructions publiques (si possible ayant une expérience en matière de concession)
- Compétences en matière de marchés publics (et d'une manière plus générale en termes de politiques d'achat)
- Compétences en conduite d'opérations d'investissement (maîtrise des coûts, des délais et de la qualité générale de l'opération)
- Capacité d'initiative et d'autonomie, sens du travail en équipe,
- Aisance relationnelle et capacité à animer un réseau d'acteurs,
- Capacités rédactionnelles.

Formation requise et expérience :

- Ingénieur, urbaniste ou architecte.
- Expérience significative en aménagement et urbanisme opérationnel dans des fonctions similaires acquise en société d'aménagement (Etablissement public, SPL, SEM...) ou collectivité locale.

MODALITES DE RECRUTEMENT

- Cadre de catégorie A, filière administrative ou technique
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir dès que possible
- Le poste requiert de se déplacer fréquemment dans Paris ou à Saint-Denis.
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.
- Candidature constituée d'une lettre de motivation et d'un CV à adresser par mail sous la référence **CdP CAO 2020** à recrutement@metropolegrandparis.fr

ACCES

- Le siège de la MGP est situé 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare ou Chevaleret (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)